

Vanves le 26 novembre 2021

Affaire suivie par :

Alexandre AUMIS

Sous-directeur hébergement et patrimoine (SDHP)

+33171229750

alexandre.aumis@crous.fr

NOTE AUX ADMINISTRATEURS, CA DU CNOUS du 30 novembre 2021

Objet : Contractualisation des investissements, Titre 7 pour l'année 2022

La programmation des investissements pour l'année 2022 doit concourir aux objectifs de modernisation et de développement des structures de d'hébergement, de restauration et également d'accueil des étudiants.

Pour rappel d'abord, si le projet de lois de finance propose une dotation au titre de l'investissement s'élève à 91 411 361 € en autorisations d'engagements (AE) et 83 741 361 € en CP après mise en réserve, la notification prévue par le MESRI pour l'année 2022 du réseau des œuvres universitaires et scolaires s'élèvera à une somme égale en AE et CP à hauteur de 83 731 361 €, après mise en réserve.

Le détail des projets proposés à la validation du CA est fourni en annexe à la présente note.

Le présent budget initial propose la répartition des crédits d'investissement comme suit :

	2022	
Étiquettes de lignes	Somme de DP	Somme de CP
ACCUEIL	4 000 000	4 000 000
HEBERGEMENT - CONSTRUCTION	12 052 400	13 402 400
HEBERGEMENT - REHABILITATION	24 260 000	25 909 555
HEBRES – projet mixte résidence restaurant	490 000	1 190 000
INFORMATIQUE	5 000 000	5 000 000
RESTAURATION - CONSTRUCTION	6 135 670	4 557 000
RESTAURATION - REHABILITATION	31 793 291	21 783 291
Total général	83 731 361	75 842 246

Il est proposé de répartir le solde des 7 889 115 € de CP à l'occasion du BR1-2022 pour tenir compte de l'avancement des opérations du plan de relance et des arbitrages finaux rendus pour le CPER 2021-2027.

Enfin, il est rappelé que les dotations en fonds propres réparties entre les Crous par le Cnous sont suivies en opérations pour compte de tiers (tableau 5 de la liasse budgétaire) et sont donc des opérations non budgétaires, et ne donnent en conséquence pas lieu à consommation d'AE.

1 Hébergement

- **Construction** : 17 projets sont accompagnés, visant à créer à terme plus de 3400 nouvelles places.
- **Réhabilitation** : 16 projets sont accompagnés, visant à réhabiliter à terme plus de 3000 places existantes.

2 Restauration

- **Construction** : 5 projets sont accompagnés pour accompagner des campus émergents.
- **Réhabilitation** : 17 projets sont accompagnés, visant à réhabiliter des structures existantes.